

Composition	Émulsion complexe à base de : Sulfate d'ammonium 152,2 g/l. Esters méthyliques d'Ac. Gras 467 g/l
Homologué pour bouillies	HERBICIDES / FONGICIDES / SUBSTANCES DE CROISSANCE
Classement	Sans classement
Formulation	Émulsion de type huileux (EO)
Doses recommandées	0,5L/ha tous usages - Jusqu'à 0,75L/ha avec certains herbicides
Délai avant récolte	Selon produit associé mais avant apparition des parties consommables
Délai ré-entrée	Selon produits mélangés avec adjuvants Formulation IN-TECH
Zones non traitées Aqua	5 m en herbicides sur toutes cultures, en fongicides et régulateurs sur cultures basses (< 50 cm) 20 m en fongicides et régulateurs sur cultures hautes (> 50 cm)
Distance sécurité Riverains	Herbicides : 3m Fongicides et régulateurs de croissance : 3 m sur cultures basses (< 50 cm) ; 10 m sur cultures hautes (> 50 cm) : arboriculture, vigne en applications tardives
Ordre introduction en cuve	En premier. Bien agiter le bidon avant utilisation.

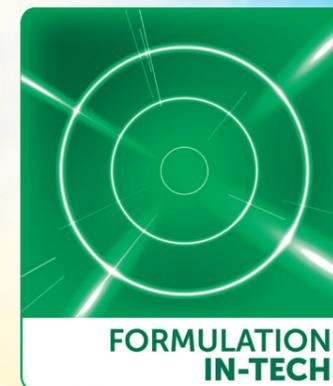
Doses homologuées	Herbicides	Fongicides	Substances de croissance
Arboriculture / vigne application tardive	1,5L/ha (3 appli/ha/an)	1L/ha (2 appli/ha/an)	1L/ha (2 appli/ha/an)
Vigne application précoce		0,6L/ha (5 appli/ha/an)	0,6L/ha (2 appli/ha/an)
Maraîchage			
Cultures de plein champ			
Intercultures	1,5L/ha (2 appli/ha/an)	-	-

Appliquer les adjuvants Formulation IN-TECH jusqu'aux stades BBCH suivants :

CULTURES	Stade BBCH maxi	STADE
Arboriculture, vigne, légumes fruits	BBCH 65	Pleine floraison
Légumes feuilles	BBCH 16	6 feuilles étalées
Légume racines et betteraves	BBCH 19	9 feuilles étalées
Pomme de terre	BBCH 19	Développement des feuilles avant apparition des inflorescences
Céréales à paille, maïs grain et maïs ensilage	BBCH 51	Début épiaison
Oléagineux et protéagineux	BBCH 65	Pleine floraison

EXSENTIA®, AMPLI®, VOLCANE® DUO, FUSIO® MAX - AMM n° 2210355 - 467 g/l d'esters méthyliques d'acide gras, C16-C18 et C18 insaturés et 152,2 g/l de sulfate d'ammonium- \*Marques déposées et détenteur de l'AMM : DE SANGOSSE S.A.S. P270 : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. P273 : Eviter le rejet dans l'environnement. P501 : Eliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale / nationale. SP1 : Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes. SPe3 : Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 20 mètres par rapport aux points d'eau pour les usages adjuvant pour bouillies fongicide et régulateur de croissance sur cultures hautes (> 50 cm), vignes en applications tardives et arboriculture. SPe3 : Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau pour les usages adjuvant pour bouillies herbicides, pour les usages adjuvants fongicide et régulateur de croissance sur cultures basses (< 50 cm) et vignes application précoces. DE SANGOSSE S.A.S. au capital de 9 828 225 Euros - 300 163 896 RCS Agen - N° TVA intracommunautaire : FR 57 300 163 896 Bonnel - CS10005 - 47480 Pont Du Casse (France) - ☎ : 05 53 69 36 30 - 📠 : 05 53 66 30 65 Agrément n° AQ01561 pour la distribution de produits phytopharmaceutiques à usage professionnel. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et respecter strictement les préconisations. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée. Consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>.

EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement



L'INNOVATION ADJUVANTS...

... simplement performante



# FORMULATION IN-TECH



Photographie © De Sangosse

Après plusieurs années de recherche, la R&D DE SANGOSSE a mis au point une nouvelle génération d'adjuvants, la **FORMULATION IN-TECH** : 2 substances adjuvantes largement utilisées en mélange (esters méthyliques + Sulfate d'ammonium) ont été associées pour la 1ère fois dans un même adjuvant au sein d'une émulsion complexe. Les différents émulsifiants soigneusement sélectionnés permettent d'exprimer tout le potentiel des substances adjuvantes. Désormais avec la **FORMULATION IN-TECH**, atteignez SIMPLEMENT la pleine PERFORMANCE de vos **herbicides, fongicides, ou régulateurs de croissance**.

Les adjuvants **EXSENTIA®**, **VOLCANE® DUO**, **AMPLI®** et **FUSIO® MAX** bénéficient de la **FORMULATION IN-TECH**.

## LES 5 FONCTIONNALITÉS OFFICIELLES



**PÉNÉTRANT**

Amélioration de la vitesse et de la quantité de pénétration :  
**Gain d'efficacité**



**HUMECTANT**

Ralentissement de l'évaporation des gouttelettes par faible hygrométrie :  
**Pénétration prolongée**



**RÉDUCTION DU LESSIVAGE**

Maintien prolongé des substances actives sur les feuilles :  
**Meilleure rémanence**



**LIMITATION DE LA DÉRIVE**

Grossissement des petites gouttelettes sensibles à la dérive :  
**Protection de la ressource air**



**CORRECTEUR DURETÉ & ANTI-MOUSSE**

Neutralisation des cations métalliques et limitation de la formation de mousse :  
**Qualité optimale de bouillie**

**CONTROLE DERIVE®**

*simplement*  
**PÉNÉTRANTE**

- Humectation
- Par tous les temps



*simplement*  
**PRÉCISE**

- Anti-dérive
- Correcteur de dureté et anti-mousse
- Sans classement

*simplement*  
**PERFORMANTE**

*simplement*  
**POLYVALENTE**

- Pour herbicides, fongicides et régulateurs de croissance
- Toutes cultures



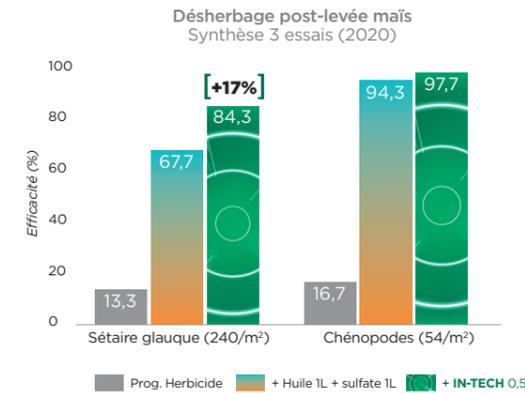
*simplement*  
**PRATIQUE**

- Prête à l'emploi
- Une dose pivot : 0,5L/ha
- Gain logistique

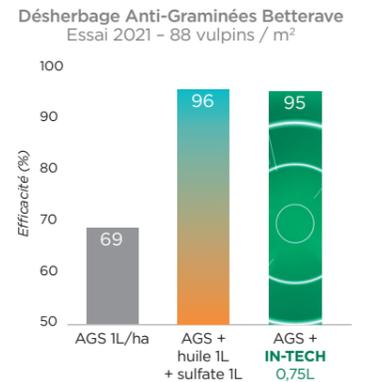
**La FORMULATION IN-TECH, l'adjuvant POLYVALENT des Grandes Cultures, pour atteindre SIMPLEMENT la pleine PERFORMANCE des produits systémiques et pénétrants**

## Pour un désherbage *simplement* PERFORMANT

La plupart des herbicides foliaires sont faiblement adjuvés. Les adjuvants pénétrants et humectants de la **FORMULATION IN-TECH** permettent une pleine pénétration de ces herbicides dans des conditions climatiques difficiles (chaleur et faible hygrométrie), pour une efficacité maximale contre les graminées (ray-grass, vulpins, sétaies,...), les dicotylédones (chénopodes, renouées,...) et vivaces (liserons, chardons).



Photographie © J. BRAUD



Herbicides céréales sortie hiver (meso-iodo, den, pyrox...) contre vulpins et ray-grass

Faible pression graminées : cas de mono-adjuvantage (huile, mouillant)  
**FORMULATION IN-TECH à 0,5 L/ha**

Forte pression graminées : cas de double adjuvantage (huile + sulfate)  
**FORMULATION IN-TECH à 0,75 L/ha**

Herbicides foliaires maïs, betteraves, ... contre graminées, dicots, vivaces  
**FORMULATION IN-TECH à 0,5 L/ha**

Herbicides anti-graminées spécifiques (fop, dim) en colza, betteraves, ...  
**FORMULATION IN-TECH à 0,75L/ha**

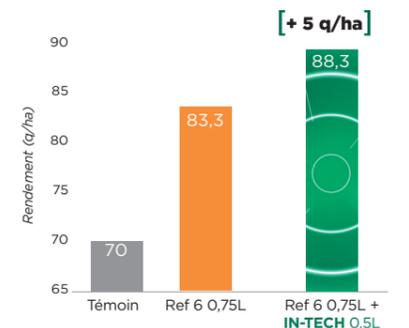
## Pour une protection fongicide *simplement* PERFORMANTE

La majorité des fongicides appliqués en grandes cultures (triazoles, SDHI) ont un mode d'action systémique : ils doivent pénétrer dans les plantes pour les protéger efficacement contre les maladies.

Pour améliorer l'efficacité de vos programmes fongicides en céréales, betteraves, colza, maïs, tournesol, protéagineux, pomme de terre (en phase végétation active), appliquez vos fongicides avec :

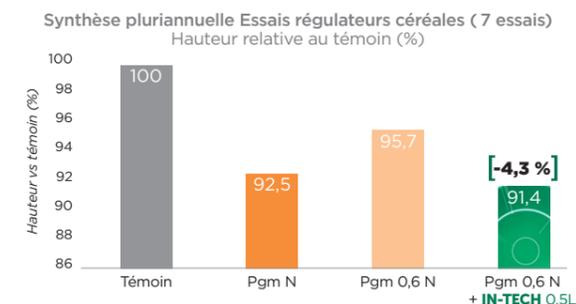
**FORMULATION IN-TECH à 0,5 L/ha**

Synthèse essais fongicides céréales 2021 Application T2 au stade DFE contre septoriose



## Pour une régulation des céréales *simplement* PERFORMANTE

En céréales, l'efficacité des régulateurs est liée à la quantité de matière active qui pénètre dans la plante. De nombreux régulateurs sous forme WG, SL ou DC ont un faible pouvoir de pénétration. L'adjuvantage avec **FORMULATION IN-TECH** améliore l'efficacité des traitements en toute sélectivité.



Avec les régulateurs de croissance en céréales, y compris à dose modulée, appliquez :  
**FORMULATION IN-TECH à 0,5 L/ha**